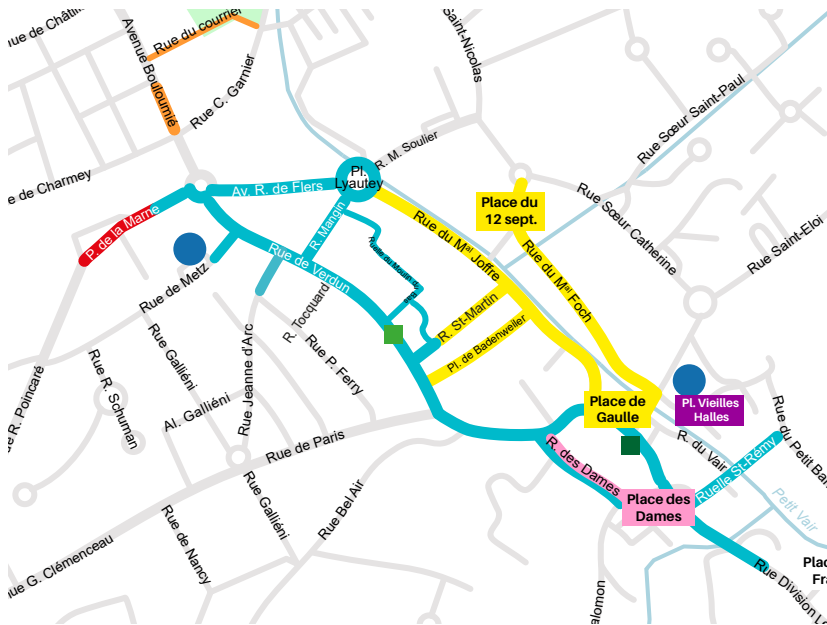




IMPACTS SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DÈS LUNDI 20 AVRIL 2026 *Conformément à l'arrêté municipal N°DGS-2026-086.*



STATIONNEMENT INTERDIT



Du lundi 20 à 7h au mardi 28 à 7h :
place de la Marne : depuis entrée gare jusqu'à Captrain + 2 places devant office de tourisme + 3 places devant mairie.

À noter : parking transport voyageurs (place de la Marne) transféré rue Courberoye.

Du mardi 21 à 7h au mardi 28 à 12h :
rue Saint-Martin du n°41 jusqu'à rue Joffre + parking Badenweiler + place de Gaulle + rue Joffre y compris parking privé (n°17) + place du 12 sept. 1944 jusqu'au parking résidence Petit Prince + rue du M^{ai} Foch.

Du vendredi 24 à 8h au lundi 27 à 12h :
place des Dames + rue des Dames.

Mercredi 22 et samedi 25 de 6h à 14h : place des Vieilles Halles (déplacement du marché hebdomadaire).

Du mercredi 22 à 8h au dimanche 26 à 22h : rue de Verdun entre n°246 et n°256.

Du jeudi 23 à 14h au dimanche 26 à 22h : place de Gaulle devant n°46 et n°74 : circulation

sur une voie avec priorité aux véhicules sortant de la rue de Verdun.

Du vendredi 24 à 15h au dimanche 26 à 22h : avenue Bouloumié (de rue Magdelon à rue de Charmey + rue du courrier).

Dimanche 26 de 6h à 22h : place Lyautey + rue Robert de Flers (+ parking) + rue de Verdun + rue de Metz (jusqu'au n° 241) + rue Jeanne d'Arc (jusqu'à rue Pierre Ferry), + rue Mangin + square de l'Alpha + rue Division Leclerc (depuis allée de la Cornée jusqu'à place de Gaulle).

Dimanche 26 de 6h à 22h : Parkings PMR réservés aux véhicules porteurs de Carte Mobilité Inclusion.



CIRCULATION INTERDITE

Du lundi 20 à 7h au mardi 28 à 12h : place de la Marne du rond-point à Total.

Du mardi 21 à 7h au mardi 28 à 12h : place du 12 sept. 1944 + rue Foch jusqu'au parking Résidence Petit Prince + place de Gaulle + rue Joffre + parking Badenweiler + rue St Martin depuis n°41.

Du vendredi 24 à 15h au dimanche 26 à 22h : av. Bouloumié (de rue Magdelon à rue de Charmey) + rue de Verdun depuis rue des dames jusqu'à la place de Gaulle + place de Gaulle + rue Division Leclerc depuis place de Gaulle jusqu'au monument aux morts.

→ Déviation par la rue du courrier qui sera en double sens de circulation.

Du vendredi 24 à 8h au lundi 27 à 12h : place des Dames.

→ **Dimanche 26 de 6h à 22h :** circulation rue des Dames en double sens depuis rue Salomon.

Vendredi 24 et samedi 25 de 15h à 3h : rue de Verdun du n°238 au square de l'Alpha.

Le dimanche 26 de 6h à 22h : place de Gaulle + rue Division Leclerc (depuis monument aux morts / allée de la cornée) + place Lyautey + rue de Flers (+ parking) + rue de Verdun + rue de Metz (jusqu'au n° 241) + rue Jeanne d'Arc (jusqu'à rue P. Ferry) + square de l'Alpha + rue Mangin.

